

depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

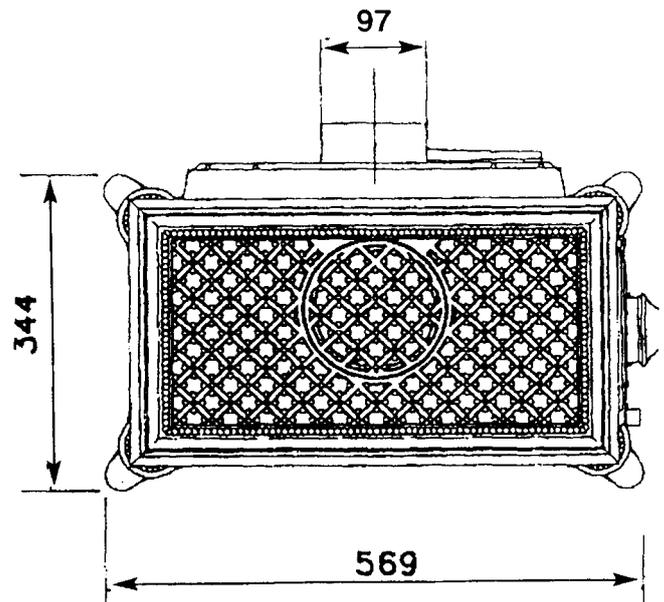
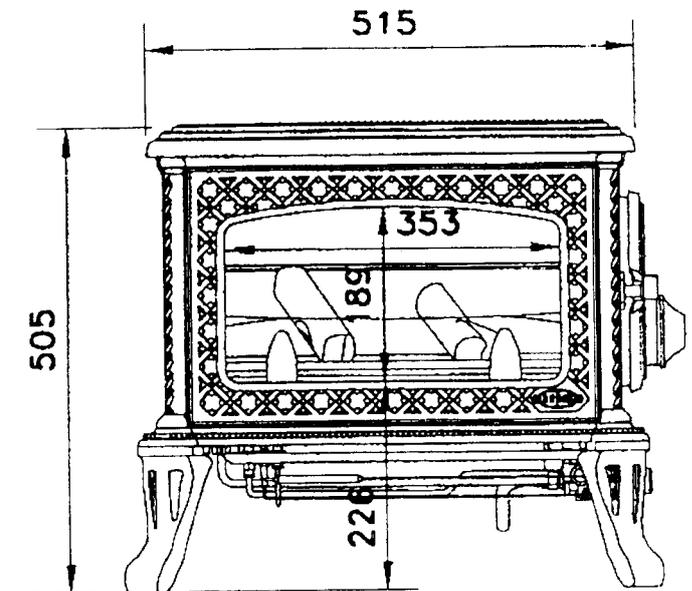
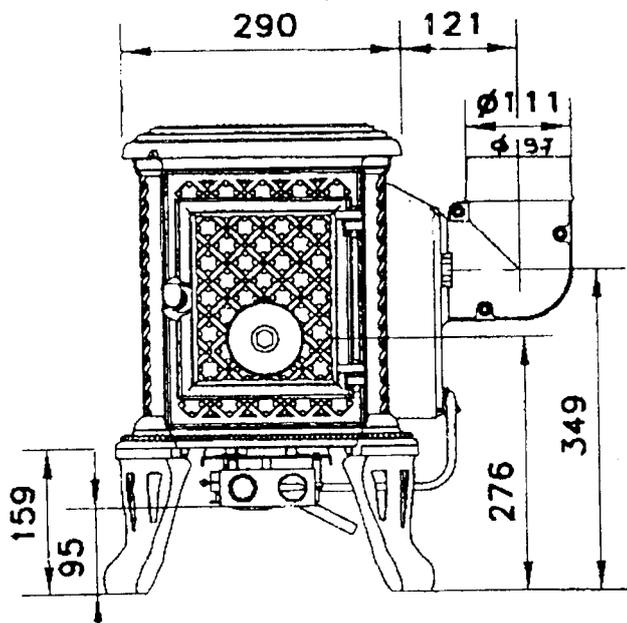
Documentation à l'adresse
de l'utilisateur et de l'installateur



RADIATEUR A GAZ " LA CHAUFFETTE "

RÉF. 390 401

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES



Encombrement : voir figures

- Diamètre de buse : 111 mm extérieur - Ø 97/100 intérieur.
- Départ des fumées : à l'arrière.
 - vertical par coude en fonte
 - horizontal par buse droite
- Grande vitre à vision panoramique.
- Habillage en fonte.
- Allumage piezo.
- Sécurité par thermocouple.
- Thermostat "modulant"
- Bûches céramiques

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GAZ UTILISÉ	PRESSION mbar			INJECTEUR mm	DÉBIT NOMINAL l/h	DÉBIT RÉDUIT l/h	PUISSANCE TOTALE KW	PUISSANCE UTILE KW
	Entrée	Brûleur	Ralenti					
Gaz naturel G 20	20	17,5	2	7 x 0,75	570	170	5,4	4,5
Gaz naturel G 25	25	22,5	2,5	7 x 0,75	605	180	5,3	4,4
Gaz propane	37	36	3	1,2	220	65	5,4	4,5

INSTALLATION

La mise en place de l'appareil, le raccordement au conduit de fumée, le branchement sur le gaz où éventuellement un changement de gaz ou même un réglage, doivent être réalisés par un spécialiste qualifié.

Les règles de l'art doivent être scrupuleusement respectées, notamment :

- Les brasures placées sur le tuyau d'alimentation de gaz doivent être du type "brasures fortes" (point de fusion supérieur à 450° C).
- L'aération du local doit être suffisante pour alimenter correctement l'appareil.
- Le conduit de fumée doit assurer une bonne évacuation des produits de la combustion.
- Le raccordement doit être réalisé de façon rigide, ou à l'aide d'un tuyau flexible agréé.
- Une vanne d'arrêt doit être placée sur la conduite gaz, près de l'appareil.

NOTA : respecter impérativement les prescriptions du DTU 61-1 (pour la France).

- Débit d'air nécessaire à la combustion : 20 m³/h.
- L'installation doit toujours répondre à la législation en vigueur du pays où celle-ci est réalisée.

RECOMMANDATIONS

- L'appareil doit obligatoirement être raccordé à un conduit d'évacuation.
- Utiliser un tuyau neuf.
- En employer la plus petite longueur possible .
- Eviter les changements de direction du tuyau et veiller à ce que le parcours soit aussi vertical que possible .
- Ne jamais placer de clé de réglage sur l'évacuation.
- Ne pas raccorder l'appareil à un conduit desservant un autre appareil.
- Pour le raccordement du gaz, utiliser un tuyau de 12 mm de diamètre.

IMPORTANT :

- Ne jamais faire fonctionner l'appareil si une vitre est fêlée, la remplacer avant la mise en service.
- Si le mur arrière est constitué de matériau combustible, il est nécessaire de le protéger avec une tôle de 60 cm x 60 cm minimum sur laquelle on aura percé au milieu un trou pour le passage de la buse.

RECOMMANDATIONS

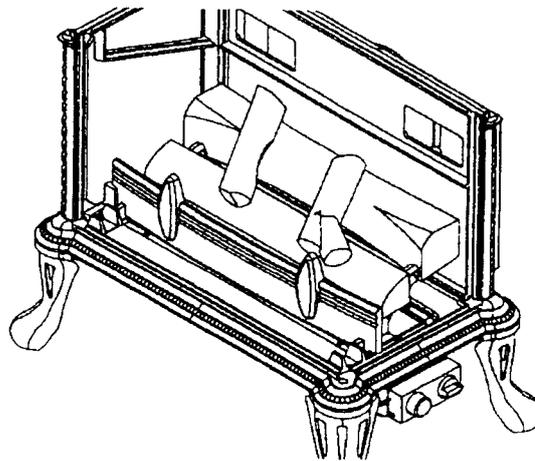
L'appareil est muni d'un détecteur d'anomalies de tirage qui met le brûleur en sécurité si les produits de combustion ne sont pas totalement évacués. Une défaillance du conduit de cheminée entraîne l'arrêt du brûleur et de la veilleuse.

En cas de mise en sécurité, il convient d'attendre 30 minutes au moins avant de pouvoir remettre l'appareil en marche. Si le phénomène se reproduit trop souvent, il est nécessaire de prévenir votre installateur.

MISE EN PLACE DES BUCHES

Les bûches en céramiques doivent être placées comme indique sur le schéma ci-contre.

La plus grosse bûche doit être appliquée sur l'arrière du foyer, la bûche avant sur les supports et les deux petites bûches doivent être placées dans les échancrures prévues.



PARTIE RÉSERVÉE À L'UTILISATEUR

Votre installateur doit mettre votre appareil " en service " et s'assurer du bon fonctionnement de celui-ci.

N'hésitez pas à lui demander toutes informations dont vous aurez besoin. Ses conseils pour la conduite de votre appareil vous sont indispensables.

FUNCTIONNEMENT

Les appareils sont équipés d'un bloc gaz combiné, regroupant les 3 fonctions suivantes :

- Allumage (piezo électrique).
- Régulation thermostatique : adaptation de l'allure selon la température.
- Sécurité par thermocouple : coupure de l'arrivée de gaz en cas d'absence de flamme.

Le thermostat règle automatiquement le débit du gaz au brûleur selon la température désirée.

Les marques de 1 à 7 figurant sur la manette sont des repères. A l'aide d'un thermomètre placé dans la pièce, il est facile de déterminer le repère qui donne la température désirée.

Après un certain temps d'utilisation, la correspondance entre les positions de la manette et les températures obtenues sera acquise.

Si la température extérieure venait à s'élever, le thermostat arrêterait l'alimentation en gaz au brûleur et seule la veilleuse resterait allumée.

ALLUMAGE

- Ouvrir le robinet d'arrêt placé sur la conduite de gaz

- Tournez la manette d'allumage légèrement vers la gauche et vers la droite par intermittence. Lâcher lorsque la veilleuse est allumée, puis placer l'index en regard de la grande flamme.

REMARQUE : Lors de l'allumage et notamment si la cheminée est froide, il peut s'écouler un peu d'eau de condensation par le coupe tirage. Ne pas s'inquiéter, le phénomène s'arrêtera en quelques minutes.

IMPORTANT : En cas d'extinction accidentelle du brûleur, attendre 5 minutes avant de reprendre les manœuvres d'allumage.

EXTINCTION

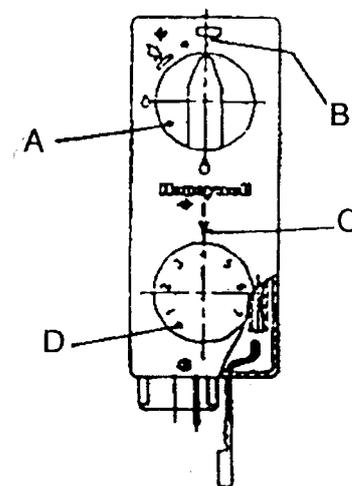
Ramener la manette d'allumage au point d'arrêt. En cas d'arrêt prolongé, il est recommandé de fermer la vanne située sur la tuyauterie d'alimentation gaz.

Cet appareil comporte des zones chaudes, éloigner les jeunes enfants et les personnes âgées.

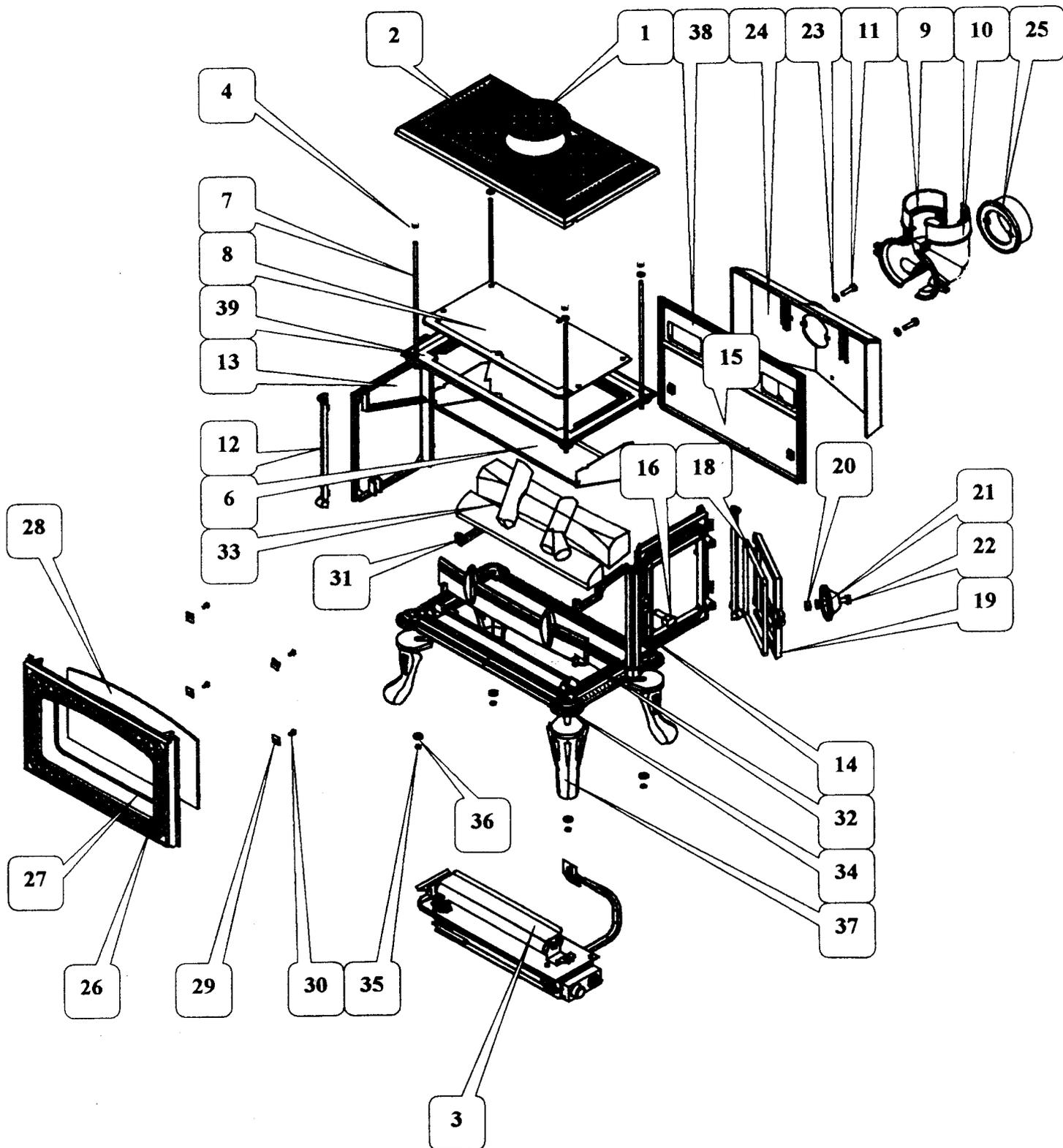
IMPORTANT : Si vous estimez que le brûleur réduit trop rapidement son allure, il est possible de placer l'élément sensible du thermostat le long du mur fixé à 15 cm du sol environ, ou le fixer sur le tuyau d'alimentation du gaz.

ORGANES DE COMMANDE VANNE HONEYWELL

- A : manette d'allumage et arrêt
B : point d'arrêt
C : index
D : manette de thermostat



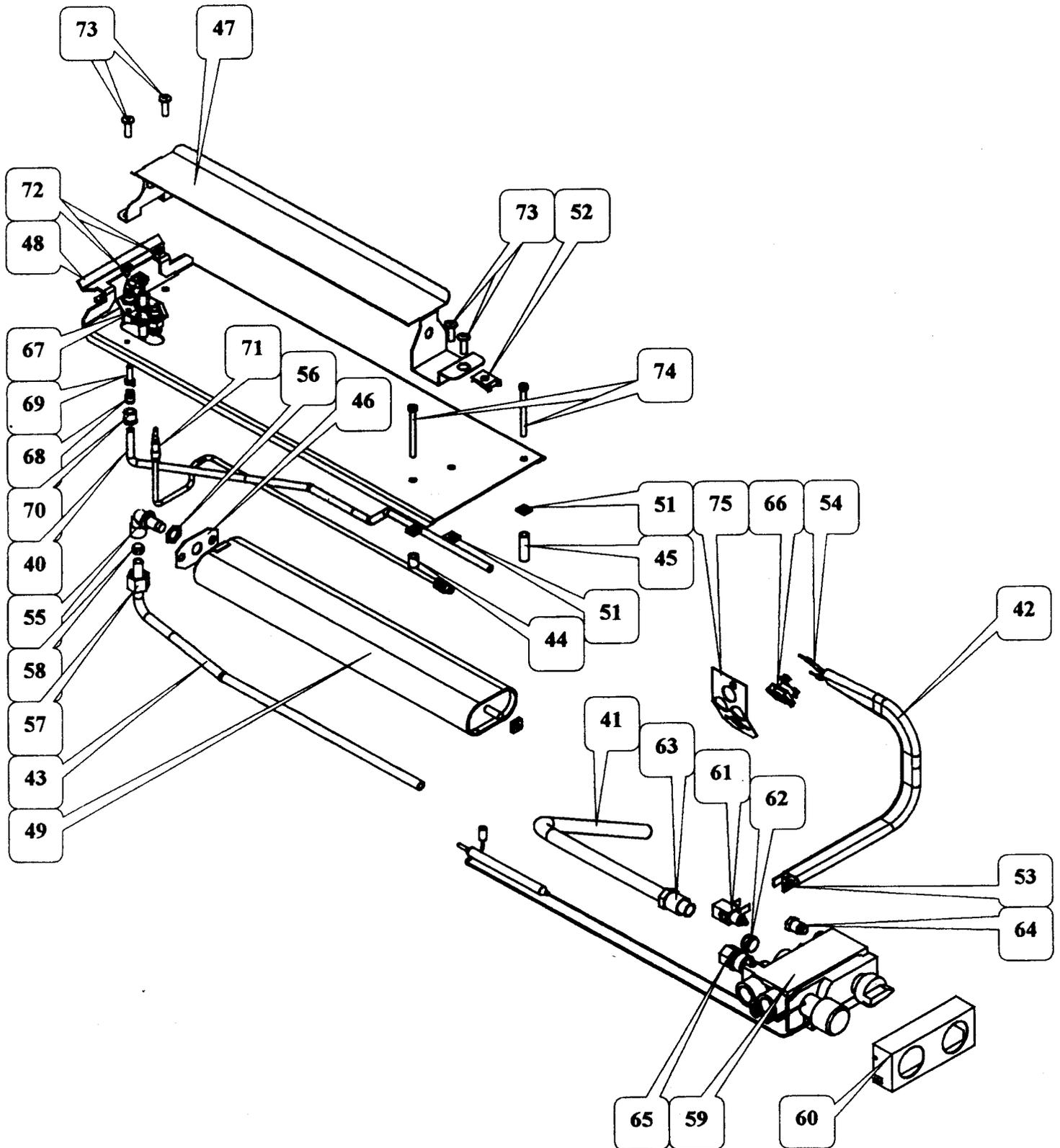
ÉCLATÉ de L'APPAREIL la CHAUFFETTE 390401



NOMENCLATURE de l'APPAREIL la CHAUFFETTE 390401

Repère	Désignation	codification
1	390101 F tampon ordinaire (préciser peinte ou émaillée)	114523901010..
2	390101 F couvercle (préciser peinte ou émaillée)	112013901010..
3	AA brûleur assembler	15101390401097
4	AA écrou borgne 6 ZN noir	00001304467
6	390401 T déflecteur	10131390401053
7	AA bout fileté D6 1g 340	00001307429
8	390401 F dessus foyer	11112390401053
9	3423 F demi-buse coudée gauche	14018342353
10	3423 F demi-buse coudée droite	14017342353
11	AA vis TH 8x20 ZN noir	00001301145
12	390101 F colonne (préciser peinte ou laitonnée)	126013901010..
13	390101 F coté gauche (préciser peinte ou émaillée)	123053901010..
14	390101 F coté droit (préciser peinte ou émaillée)	123013901010..
15	AA rivet acier TR 6x30 noir	00001301998
16	AA vis TM 27 B	00001301165
18	390101 AF ficelle céramique porte foyer	18855390101000
19	390101 F porte foyer (préciser peinte ou émaillée)	128613901010..
20	AA écrou HM 10/N noir	00001305036
21	3730 F valve relage air (préciser peinte ou émaillée)	141363730..
22	AA vis TH 10x55 55 ZN noir	00001305244
23	AA rondelle 6.5X24X1.2	00001301704
24	3423 F boîte à fumée	14301342353
25	3423 F buse ronde	14312342353
26	390101 F façade (préciser peinte ou émaillée)	121013901010..
27	390101 AF ficelle céramique tressée façade	18836390101000
28	AA verre 393xH209xh184 EP5 arrondi	00001307139
29	3152 T fixe vitre	12071315218
30	AA vis TF 5x20	00001305964
31	390401 F support bûche	10119390401053
32	390101 F chenet	10306390101053
33	AA bûches céramique 3468 small	00001307049
34	390101 F socle (préciser peinte ou émaillée)	122153901010..
35	AA écrou 6 pans 5 zn noir	00001305950
36	AA rondelle de fer 6,5x24x1,2	00001301704
37	390101 F pieds (préciser peinte ou émaillée)	122083901010..
38	390401 F derrière	12401390401053
39	390101 F dessus (préciser peint ou émaillé)	11101390101...

ÉCLATÉ du brûleur la CHAUFFETTE 390401



NOMENCLATURE du BRÛLEUR CHAUFFETTE 390401

Repère	Désignation	codification
40	3423 AF tube alimentation veilleuse 1g	15290342300
41	3444 AF tube alimentation vanne thermostat	15297344400
42	390401 AF gaine de thermostat	18863390401000
43	390401 AF tube alimentation brûleur long	15289390401000
44	390401 AF tube armco D8 1g10	13868390401000
45	390401 AF tube armco D8 1g25,5	13869390401000
46	390401 bague air brûleur (pour GN uniquement)	15145390401000
47	390401 T déflecteur de brûleur	15032390401021
48	390401 T support brûleur	15136390401053
49	AA brûleur de four gaz souveraine	00001306819
51	AA écrou carré brut M5	00001300269
52	AA écrou rapid nut 0955 M5(ep 1)	00001304496
53	AA fil N°24 15,5 gris 1g300mm(dérivation)	00001306357
54	AA fil N°24 15,5 gris 1g300mm (thermostat)	00001306357
55	AA injecteur coude 1,2mm GP pour chauffette AA injecteur coude 7x75mm GN pour chauffette	00001307458 00001307457
56	AA écrou bas laiton 1/8G	00001305039
57	AA écrou mazout M 4697	00001305049
58	AA raccord olive 8	00001306184
59	AA vanne gaz REF V5474J1049B	00001306234
60	AA capot vanne réf 45900401038B	00001306007
61	AA dérivation réf 45900404006b	00001306023
62	AA olive 12mm réf 45900402013	00001306009
63	AA raccord 12mm réf 45900402013	00001306008
64	AA raccord compression 6mm	00001306010
65	AA raccord laiton N°61 3/8 8	00001306135
66	AA thermostat DAT chauffage	00001305918
67	AA veilleuse 2 flammes	00001306696
68	AA bicone D6 réf 09580	00001305505
69	AA injecteur veilleuse GN réf 0977.106 AA injecteur veilleuse GP 0977.106	00001305497 00001305498
70	AA raccord bicone D6 réf 09580	00001305504
71	AA thermocouple 1g 750	00001306011
72	AA vis TRL 4x50 pozie zn noir	00001305729
73	AA vis TRL 7x9.5 pozie ZN	00001301231
74	AA TRL M5x16 pozie noir	00001305477
75	3417 T support de DAT	14034341700

RAMONAGE - ENTRETIEN

Nous rappelons que cette opération doit être effectuée par un spécialiste au moins une fois par an. Le bon fonctionnement de l'allumage, de la veilleuse, et l'allumage du brûleur dans toutes les allures doivent être vérifiés.

Pour éviter tout désagrément durant la saison de chauffe, il est vivement recommandé de réaliser cette opération durant l'été.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DÉTENTEUR DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'INTÉRIEUR DU PANNEAU INFÉRIEUR DE FAÇADE ou, à défaut, sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la Société GODIN.

Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription et la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la Société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

GARANTIE CONTRATUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois - foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil. A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de côtés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, etc...)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisiniers bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur le corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyer fermé bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente.

Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main-d'oeuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couvert par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de la garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

LA GARANTIE NE PRENDRA PAS EFFET LORSQUE :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.).
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence la S.A. GODIN ne peut être tenu responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières - Cuisinières - Appareils de chauffage - Fonderie
GODIN S.A. - 532, rue Sadi Carnot - 02120 GUISE - France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers. Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

FICHE DE CONTRÔLE

<u>Nom et adresse du distributeur</u> <u>Tél :</u>	<u>BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :</u> <u>ADRESSE :</u> <u>Tél. :</u> <u>Date de mise à disposition :</u> <u>Date d'installation :</u> <u>Le :</u> <u>à :</u> <u>Signature :</u>	
<u>LIBELLÉ DES PIÈCES À REMPLACER</u>		
<u>Désignation :</u>	<u>Référence :</u>	<u>Observations :</u>
<u>Certificat de contrôle :</u> <u>Type d'Appareil :</u> <u>Version :</u> <u>Contrôleur :</u> <u>N° de Plaque Signalétique :</u> <u>N° de Garantie :</u>	<p style="text-align: center;"><u>FICHE DE CONTRÔLE</u></p> <u>Contrôle suivant fiche établie par Laboratoire/B.E</u> <input type="checkbox"/> <u>Présence pochette notice technique/ bon de garantie</u> <input type="checkbox"/> <u>Présence plaque signalétique</u> <input type="checkbox"/>	
<u>GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE</u>		<u>Date création du document : 19/10/06</u> <u>Révision :</u> <i>././.</i>